



EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du
JEUDI 30 JANVIER 2025 à 19 h 00
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville

OBJET : D4 - Musée des Cordeliers et Micro-Folie - Programmation 2025

Date de convocation : 24 janvier 2025

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 22

Françoise MESNARD, Maire, Cyril CHAPPET, Myriam DEBARGE, Matthieu GUIHO, Jocelyne PELETTE, Jean MOUTARDE, Marylène JAUNEAU, Philippe BARRIERE, Mathilde MAINGUENAUD, Adjoint ;

Anne DELAUNAY, Anne-Marie BREDECHE, Denis PETONNET, Pascale GARDETTE, Catherine BAUBRI, Patrice BOUCHET, Michel LAPORTERIE, Fabien BLANCHET, Sabrina THIBAUD, Médéric DIRAISON, Julien SARRAZIN, Micheline JULIEN, Pierre-Michel MARCH formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir : 3

Arthur AUGER à Cyril CHAPPET ; Natacha MICHEL à Catherine BAUBRI ; Gaëlle TANGUY à Myriam DEBARGE

Absents excusés : 2

Henoch CHAUVREAU ; Sandrine RONTET-DUCOURTIOUX

Absents : 2

Houria LADJAL ; Patrick BRISSET

Présidente de séance : Françoise MESNARD, Maire

Secrétaire de séance : Mathilde MAINGUENAUD

Mme la Maire constate que le quorum (15) est atteint et ouvre la séance.

D4 - Musée des Cordeliers et Micro-Folie - Programmation 2025

Rapporteur : M. Cyril CHAPPET

Le musée des Cordeliers et la Micro-Folie Saint-Jean-d'Angély contribuent à la dynamisation de la vie culturelle angérienne. En 2024, près de 9 000 visiteurs ont été reçus au musée et 5 000 à la Micro-Folie. En 2025, ces deux équipements municipaux poursuivront leurs efforts pour rendre la culture accessible à tous, avec une programmation variée, innovante et de qualité, contribuant également à l'attractivité de la ville.

CONSERVATION-RESTAURATION DES COLLECTIONS DU MUSÉE

Comme explicité dans la décision n° 43 du 19 décembre 2024, l'autochenille Le Croissant d'Argent bénéficiera fin janvier d'une opération de consolidation de ses chenilles en vue de son prêt au Salon parisien Rétromobile.

À l'aune de la refonte du parcours d'exposition permanent, le musée concentrera en outre cette année ses efforts sur les pièces qui seront intégrées au prochain circuit de visite, avec la restauration de pièces lapidaires des époques gallo-romaine et médiévale.

Le cadre du tableau restauré en 2024 représentant le portrait du poète angérien André Lemoyne peint par Ernest Hérisson, sera également pris en charge.

INVENTAIRE INFORMATISÉ DES COLLECTIONS

Pour poursuivre l'informatisation de l'inventaire des collections du musée sur la base de données Alienor.org, l'association Alienor.org, Conseil des musées, financera un emploi en CDD d'un agent de saisie d'inventaire pour une durée de 2 mois. Celui-ci œuvrera in situ. Une convention sera signée entre l'association et la Ville une fois le recrutement réalisé.

EXPOSITIONS TEMPORAIRES

Musée des Cordeliers / du 29 novembre 2024 au 21 septembre 2025 : « Décrocher des médailles, l'épopée du sport angérien »

Inaugurée le 29 novembre 2024, cette exposition valorise l'histoire des associations sportives de la commune qui y ont contribué par le prêt d'objets et d'archives. Au cours de son premier mois d'ouverture, plus de 600 personnes l'ont déjà visitée.

Musée des Cordeliers / d'octobre 2025 au 31 mai 2026 : « La Croisière Noire, 100 ans après » (titre provisoire).

L'expédition Citroën Centre-Afrique, surnommée « la Croisière Noire », a rallié il y a 100 ans l'Algérie à Madagascar en autochenille entre le 28 octobre 1924 et le 26 juin 1925. Cette exposition présentera de manière inédite ce périple et traitera des retombées engendrées par la mission.

EXPOSITIONS-DOSSIERS EN PARTENARIAT**Musée des Cordeliers, du 9 septembre 2024 au 8 mai 2025 : « L'Angérien Libre, depuis 80 ans »**

En partenariat avec la médiathèque municipale qui les préserve au sein de son fonds local, le musée valorise chaque mois une sélection de Unes du journal local « L'Angérien Libre », né à la Libération de la ville en 1944.

Musée des Cordeliers / du 1^{er} avril au 15 juillet 2025 : « 100 œuvres qui racontent le climat »

Le musée aura l'honneur d'accueillir en prêt un tableau de l'artiste Charles de Tournemine, préservé au musée d'Orsay. L'établissement angérien compte ainsi parmi les 32 musées partenaires du projet « 100 œuvres qui racontent le climat », porté par l'établissement public du musée d'Orsay et du musée de l'Orangerie – Valéry Giscard d'Estaing.

Afin de sensibiliser les publics et susciter le dialogue, une riche programmation culturelle en lien avec les changements climatiques et la biodiversité ponctuera la venue de cette toile qui représente des éléphants d'Afrique et des oiseaux migrateurs sous un soleil couchant.

Le musée organisera en outre une exposition de l'artiste Camille Guichard, en partenariat avec la Maison François Méchain, sur les effets de l'érosion maritime. Des droits de monstration seront versés à l'auteur.

Une conférence réunissant des spécialistes et des ateliers créatifs et participatifs seront également organisés. Les écoles du territoire seront sollicitées pour participer à des visites mêlant art et observation de la nature.

Micro-Folie / du 26 mai au 15 juin 2025 : « Dans l'atelier du Douanier Rousseau ».

À travers *En descendant le fleuve* (Léon arts & stories), récit illustré inspiré de l'univers pictural du peintre, et le roman graphique *Les Frontières du Douanier Rousseau* (Michel Lafont), Mathieu Siam et l'auteur de bandes dessinées Thibaut Lambert mettent en image cet artiste fantasque et hors normes. L'exposition réunira des aquarelles, crayonnés et dessins originaux issus de ces deux ouvrages jeunesse. Elle s'organisera autour de trois ambiances : l'atelier du peintre, les quais de Seine qu'il a longtemps arpentés en tant qu'agent d'octroi et enfin ses célèbres jungles, emblématiques de son univers.

Un atelier créatif et une conférence dessinée viendront compléter l'exposition.

ÉVÈNEMENTS NATIONAUX**Semaine de la langue française et de la francophonie, du 17 au 27 mars 2025**

À cette occasion, la Micro-Folie proposera plusieurs animations parmi lesquelles la projection de la pièce de théâtre "Les Serpents", adaptée du roman de Marie Ndiaye et un atelier d'écriture.

Mois de l'architecture et du cadre de vie, avril 2025

L'Espace Scénique accueillera l'exposition « Prix Ressources 2023 » du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement - CAUE 17. Une intervenante de l'association animera également un atelier maquette. Les médiatrices conduiront aussi une visite à destination du jeune public ainsi qu'une visite flash, et proposeront des contenus en réalité augmentée sur le thème au cours du mois d'avril.

Nuit européenne des musées, samedi 17 mai 2025

Le musée et la Micro-Folie participeront samedi 17 mai à la Nuit européenne des musées. Point d'orgue du projet « *La classe, l'œuvre !* », les élèves de Terminale CAP EPC (Équipier Polyvalent de Commerce) du lycée Louis Audouin-Dubreuil proposeront une restitution de leurs créations réalisées au cours des 10 heures d'ateliers menés avec l'artiste ludo-plasticienne Ophélie Pauchet. Pour son accompagnement, celle-ci sera rémunérée au tarif horaire de 60 euros.

En soirée, le collectif Les Voix Romanes assurera un spectacle sur le thème d'Offenbach.

Fête de la nature, du 21 au 25 mai 2025

En mai, à l'occasion de la Fête de la Nature, la Micro-Folie accueillera une exposition de l'artiste locale Carine Picotin.

Fête de la musique, samedi 21 juin 2025

Le 20 juin, le musée numérique de la Micro-Folie organisera la projection d'« Offenbach Report - Le Film » de l'Opéra National de Lorraine.

Le 21 juin, le musée accueillera les élèves de guitare de l'école municipale de musique.

La Micro-Folie fera intervenir la Fabrik'Écolozik pour un atelier de lutherie urbaine « CigarBox » à partir de 10 ans au FabLab.

Journées européennes du patrimoine, les 20 et 21 septembre 2025

Les équipes municipales sont mobilisées pour réfléchir à la poursuite de l'écriture d'un nouveau Cluedo Géant sur le thème du patrimoine architectural.

Octobre Rose

Le musée proposera comme l'an dernier des ateliers d'art-thérapie tandis que la Micro-Folie programmera une séance de yoga avec projection d'œuvres en partenariat avec l'association HYEC.

PROGRAMME PLURIANNUEL D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE GRAINES D'ARTISTES

En 2025-2026, « Graines d'artistes », programme pluriannuel de démocratisation culturelle et de sensibilisation à l'art en faveur des établissements scolaires des Vals de Saintonge, sera reconduit. Fruit d'un partenariat entre la Ville de Saint-Jean-d'Angély, le Ministère de la Culture (Direction Régionale des Affaires Culturelles de Nouvelle-Aquitaine, site de Poitiers), l'Éducation Nationale et l'association ADAM et ses mécènes, il fera l'objet d'un soutien financier dans le cadre du Parcours d'éducation artistique et culturel (PEAC) accompli par chaque élève.

Trois artistes ou groupes d'artistes professionnels seront recrutés pour intervenir dans plusieurs classes du territoire des Vals de Saintonge autour d'une thématique à définir.

SPECTACLES ET EXPÉRIENCES

En juillet, il est envisagé de programmer à la Micro-Folie un atelier de création de jeux vidéo sur papier, d'accueillir une exposition « Retrogame » et de réaliser une soirée de projection mapping de jeu vidéo sur la façade de l'Abbaye royale avec Cosmodule.

Enfin, approfondissant sa démarche d'accessibilité à toutes et tous, le musée est en passe de développer un partenariat avec l'association Le club des signes pour proposer des visites guidées et ateliers dédiés aux personnes sourdes et malentendantes du territoire.

Le budget nécessaire à l'ensemble des activités de ce programme sera inscrit au Budget Primitif 2025.

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver le programme d'activités du musée des Cordeliers et de la Micro-Folie Saint-Jean-d'Angély ci-dessus ;
- d'autoriser Mme la Maire ou son représentant légal à signer tout document afférent à ces actions et partenariats.

Le Conseil municipal, après délibération,

ADOpte les propositions de M. le Rapporteur, à l'unanimité des suffrages exprimés (24) :

- **Pour : 24**
- **Contre : 0**
- **Abstention : 1 (Pierre-Michel MARCH)**
- **Ne prend pas part au vote : 0**



**Pour extrait conforme,
La Maire,
Conseillère régionale,
Françoise MESNARD**

Cette décision pourra faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.